

Editorial

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **42 (1962)**

Heft 3: **Législations sociales et intégration européenne**

PDF erstellt am: **24.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

L'harmonisation des législations sociales nationales est un des problèmes les plus complexes de l'intégration européenne.

En effet, on ne parle pas le même langage à ce propos, selon que l'on est dans un pays ou dans un autre, voire dans une région ou dans une autre. Dans ce domaine, les mots peuvent prendre des acceptions diverses ou encore recouvrir plusieurs réalités.

Même le but à atteindre est parfois différent. A plus forte raison, les chemins pour y parvenir ne se ressemblent pas.

Ainsi, pour sa part, la Suisse estime que les résultats obtenus par elle jusqu'à présent, l'exemplaire paix sociale dont elle jouit depuis tant d'années, le climat de compréhension, de libre et franche discussion qu'elle a su instaurer, les solutions originales qu'elle a pu appliquer, en partie à cause de sa structure fédéraliste, lui permettraient de militer en faveur du libéralisme qui anime tout son système. Elle pense au moins qu'elle en peut réclamer le maintien.

La question est posée cependant de savoir si la libre-circulation des travailleurs en Europe ainsi que la nécessité d'avoir recours dans une si forte proportion à la main-d'œuvre étrangère n'obligent pas à certaines révisions doctrinales. D'autre part, l'évolution du mode de vie, la prédominance du concept « sécurité » sur celui de « liberté », l'inflation latente qui accompagne l'expansion continue de l'économie helvétique peuvent attirer à nouveau vers un régime d'assurances sociales omniprésent ceux qui préféreraient jusqu'alors hauts salaires et responsabilité personnelle.

Sur un autre plan, il est certain que les systèmes dans lesquels l'État assume en matière sociale les plus lourdes responsabilités posent une série d'interrogations quant à leur finalité même. En fait, ne condamnent-ils pas l'individu à une certaine médiocrité salariale? L'effort social n'est-il pas tel qu'il crée un déséquilibre économique engendrant à son tour un déséquilibre social?

Nous avons cru utile d'ouvrir largement le débat et de donner écho à des thèses qui peuvent paraître opposées. Les perspectives qu'elles ouvrent montrent combien il est nécessaire de ne négliger aucun argument et de prévoir toutes les répercussions possibles de la transformation sociale en cause. Il ne nous appartient pas d'apporter une conclusion définitive; notre désir était simplement d'énoncer quelques données essentielles d'un des plus grands problèmes de notre temps puisqu'il fait appel pour le résoudre non seulement à l'économie et à la sociologie, mais aussi à la morale.